



École Nationale  
Supérieure  
d'Architecture et de  
Paysage de Lille



Université  
de Lille

Commission  
recherche

2025

## Conseils pour l'utilisation de l'IA générative dans la recherche et l'enseignement

### Règlement des études 2025

*7.3 Utilisation des outils d'intelligence artificielle (IA) L'utilisation d'outils d'intelligence artificielle (IA), tels que ChatGPT, DALL-E ou d'autres générateurs de textes, d'images ou de codes, est autorisée dans le cadre des études, à condition de respecter certains principes. L'étudiant(e) doit clairement indiquer, dans tout travail ou production soumis, les parties rédigées ou générées à l'aide d'un outil d'IA et préciser le nom de l'outil utilisé. Il est strictement interdit de présenter comme une production personnelle un contenu généré en grande partie par une IA. L'étudiant(e) reste responsable de l'exactitude, de la pertinence et de la qualité des informations présentées, y compris celles issues d'outils d'IA, qui peuvent comporter des erreurs ou des biais, et dont les sources ne sont pas vérifiables. Toute utilisation d'outils d'IA doit donc être rigoureuse, transparente et accompagnée d'une réflexion critique. L'étudiant(e) qui ne respecte pas ses engagements s'expose à des sanctions disciplinaires.*

### Introduction

- Quelques recommandations s'imposent quant à l'utilisation des nombreux outils d'intelligence artificielle capables de générer des médias synthétiques tels que des textes ou des images. S'ils ont leurs avantages, nous devons être conscient-es de leurs limites et des risques majeurs qu'ils présentent. L'utilisation de l'IA générative dans nos activités, doit se faire de manière informée, responsable et transparente.
- Un premier principe clé : ne jamais oublier d'exercer son sens critique lors de l'utilisation de ces outils. (EPFL)
- Le non respect des consignes (résumées dans le règlement des études) expose à des sanctions disciplinaires et le travail pourrait être invalidé.

### Modes d'utilisation

#### Aide à l'écriture (Sorbonne)

- Reformuler un texte pour améliorer ma syntaxe ou mon orthographe, particulièrement utile [en cas de] dyslexie, dyspraxie ou dysorthographe.
- Un outil, une aide, afin de proposer des questions à partir d'un document, pratique lorsqu'on ne sait pas comment démarrer un texte par exemple.
- Traduire ou résumer un texte, voire en synthétiser plusieurs pour gagner du temps, bien qu'il faille, comme toujours, faire attention à ce que la requête (prompt) ne biaise pas la synthétisation. [Ainsi ce qui peut sembler permettre un gain de temps, ne le sera pas si le temps de vérification est plus important et complexe que prévu.].

#### Générer des images

L'usage de l'IA dans la production d'images se distingue selon que l'IA utilisée est de nature connexionniste (IA générative guidée par un prompt de l'utilisateur) ou symbolique (IA guidée par un codage de l'utilisateur). Seules les secondes, utilisées dans les logiciels BIM ou paramétriques, comprennent et restituent la 3D.



École Nationale  
Supérieure  
d'Architecture et de  
Paysage de Lille



Université  
de Lille

Commission  
recherche

2025

- Toutes les images générées par l'IA générative sont créées à partir de la 2D comme le ferait un logiciel de traitement d'image. L'IA générative ne gère que des données de surfaces. Les prompts demandant la génération de plans ou de coupes à partir d'une image sont actuellement faux à plus de 90%. Vous ne pouvez donc pas compter aujourd'hui sur l'IA générative pour produire ce type de documents.
- Ayez par ailleurs toujours conscience que l'IA générative, de par son fonctionnement, vous fournit l'image « la plus probable » c'est-à-dire aussi la moins originale. Si l'IA peut vous fournir une aide précieuse pour votre production iconographique, l'intelligence tridimensionnelle et l'originalité plastique dépendent encore de vous.
- Le logiciel d'IA utilisé pour produire une image doit être cité comme source de l'image. En tant que rédacteur de prompt vous n'êtes pas auteur de l'image générée. Si le prompt comprend des images que vous fournissez à l'IA, les auteurs des images sources doivent être mentionnés. Dans le cadre de vos travaux de recherche, il vous est demandé de produire les prompts utilisés en tant qu'apparat didactique des images ainsi produites.

## Contexte d'utilisation

- L'IA générative doit être utilisée dans l'optique d'une amélioration du travail et non de sa substitution (Genève).
- Donner les sources : Mentionner les sources et les outils IA en spécifiant le type de source et éventuellement le pourcentage de leur utilisation ; par exemple en note de bas de page.
- Distinguer le vrai du faux ou du possible : l'IA ne s'utilise pas pour apprendre de nouvelles choses ou pour chercher des informations. Ces outils génèrent souvent des non-sens plausibles et peuvent vous faire croire que ce qu'ils génèrent est vrai ou réel alors que ce n'est pas le cas (cf biais). Ainsi, le discours que produit l'IA générative n'est pas systématiquement exact scientifiquement. C'est possible mais peu probable. Le résultat obtenu sera lié à la requête (prompt) et il risque d'être incomplet voire totalement faux – on parle d'hallucination de l'IA – alors que le discours semble rationnel et le raisonnement construit. Donc tant que les IA ne sont pas programmées pour construire un discours exact, la réponse d'une IA peut uniquement servir de support à la réflexion (Sorbonne). L'IA ne s'utilise pas non plus pour générer du contenu dont vous ne pouvez pas vérifier la véracité ou la forme : par exemple, une langue étrangère.
- Biais : ce type de logiciel souffre de différents types de biais, qu'il s'agisse de biais liés au genre (par exemple, traduction automatique, génération d'images) ou de biais basés sur l'origine ethnique ou l'orientation religieuse (par exemple, génération de textes). Évaluez soigneusement les résultats et faites preuve d'esprit critique. (EPFL)
- Plagiat : Il est formellement interdit de présenter la production d'une IA générative comme la sienne propre ou celle d'un condisciple. Cela tend à nier les sources que l'IA utilise afin de le produire (plagiat) (Liège).



École Nationale  
Supérieure  
d'Architecture et de  
Paysage de Lille



Université  
de Lille

Commission  
recherche

2025

- La responsabilité des contenus générés par l'IA (validité des informations, responsabilité légale et éthique) revient systématiquement à la personne qui l'utilise. Celle-ci doit être en mesure de valider les contenus générés et de les corriger, le cas échéant, puisqu'elle seule est imputable, l'IA n'ayant pas de personnalité juridique. (Laval) L'étudiant·e a la responsabilité de corriger, de compléter avec ses connaissances ainsi qu'avec ses idées ses textes qu'il consolide avec des sources académiques. (Sorbonne)
- Le respect de la confidentialité et de la vie privée, et la protection des données personnelles et de la propriété intellectuelle doivent systématiquement être assurés  
a) vis-à-vis de ce que vous utilisez via l'IA : aucune information nominative, confidentielle ou délicate ne doit être utilisée dans un outil d'IA public. (Laval)  
b) Lorsque vos données sont sensibles. Ne saisissez jamais dans ces outils des informations confidentielles, privées ou personnelles vous concernant ou concernant d'autres personnes. Réfléchissez toujours d'abord à la nature des informations que vous utilisez, car dès que vous les entrez dans l'un de ces outils, elles ne sont plus confidentielles.
- Sobriété numérique : considérant les impacts environnementaux importants du développement et de l'utilisation de l'IA, seule une utilisation responsable de l'IA permet de minimiser son empreinte écologique (Laval).

#### Position de l'enseignant·e (Genève) :

- Penser à l'alignement pédagogique entre les objectifs d'apprentissage, les modalités de formation utilisées et les méthodes d'évaluation envisagées.
- Lorsque l'IA est autorisée, communiquer clairement les règles (fiche d'enseignement et lors des présentations et dans les consignes d'évaluation) et limites aux étudiant·es (éthique, citations, sanctions en cas de non-respect des règles, etc.).
- Pour les évaluations basées sur un rapport écrit, envisager une modalité complémentaire si c'est pertinent.
- Ne pas réaliser d'évaluation des travaux réalisés uniquement par IA.
- Les enseignant·es peuvent intégrer l'usage des IA dans l'enseignement, si cela a une valeur ajoutée pédagogique.
- Les enseignant·es sont encouragé·es à se former de manière proactive à l'usage de l'IA.

#### Sources utilisées pour ce document

Ce document est produit par la commission recherche de l'ENSAPL en prenant appui sur des indications d'autres établissements supérieurs indiqués entre parenthèses.

« Charte ULiège d'utilisation des intelligences artificielles génératives dans les travaux universitaires », site internet de l'Université de Liège :  
<[https://www.student.uliege.be/cms/c\\_19230399/fr/faq-student-charte-uliege-d-utilisation-des-intelligences-artificielles-generatives-dans-les-travaux-universitaires](https://www.student.uliege.be/cms/c_19230399/fr/faq-student-charte-uliege-d-utilisation-des-intelligences-artificielles-generatives-dans-les-travaux-universitaires)> consulté le 30/11/2024.



École Nationale  
Supérieure  
d'Architecture et de  
Paysage de Lille



Université  
de Lille

Commission  
recherche

2025

- « L'IA et moi à l'université », *site de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne* :  
<<https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/lia-et-moi-luniversite>> consulté le 30/11/2024
- « Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage »,  
site internet de l'Université de Laval :  
<<https://www.enseigner.ulaval.ca/numerique/intelligence-artificielle-generative/principes-directeurs>> consulté le 30/11/2024
- « Recommandations facultaires sur l'utilisation de l'IA générative dans l'enseignement », *site de la Faculté de Médecine de l'Université de Genève* :  
<<https://www.unige.ch/medecine/enseignement1/outils-pour-enseignants/IA-enseignement>>  
consulté le 30/11/2024.
- <https://www.epfl.ch/about/vice-presidencies/fr/vice-presidence-academique-vpa/conseils-pour-lutilisation-de-lia-generative-dans-la-recherche-et-leducation/>
- <https://ethz.ch/en/the-eth-zurich/education/ai-in-education.html>